

effets de leurs ombres & de leurs reflets différens, ce qui a toujours fait regarder ce Tableau comme le chef-d'œuvre d'un des plus célèbres Peintres de l'Ecole Française.

Le Général Magnanime, Estampe dessinée par Pernotin, gravée par Malbeste. Prix, 3 liv. A Paris, chez Bergny, Marchand d'Estampes, rue Coquillière, & à l'hôtel de Penthièvre, vis-à-vis la Place des Victoires.

Cette Estampe, dédiée à M. le Duc de Montmorency, représente un trait héroïque rapporté par M. Déformeaux : « Henri II, Duc de Montmorency, assiégeoit en 1621 la Ville de Valz en Vivarais; un de ses Maréchaux de Camp, le Baron de Morèze, s'étant approché de trop près de la Place pour la reconnoître, fut tout à-coup enveloppé par les ennemis, & percé de coups. Le Duc de Montmorency se jette à corps perdu dans la mêlée, écarte l'ennemi par des prodiges de valeur, charge l'Officier blessé sur ses épaules, & le ramène au camp au milieu des acclamations de son armée. »

Cette Gravure plaira aux Amateurs, par le soin des détails & l'effet de l'ensemble.

Portrait de Louis Gillet, dit Ferdinand, Maréchal-de-Logis au Régiment d'Artois Cavalerie, dessiné d'après nature par Borel, le 13 Février 1786, avec permission de M. le Comte de Guibert, Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides, gravé par E. Voylard, Graveur ordinaire de Mgr. Comte d'Artois. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, N^o. 18. — *Le Maréchal-de-Logis*, par les mêmes.

Tout le monde connoît l'Histoire intéressante de Louis Gillet; on assure que le Portrait que nous annonçons est très-ressemblant. Au bas se trouvent

gravés deux médaillons qui représentent, l'un, Louis Gillet délivrant la jeune fille, & l'autre, le moment où il la rend à ses parens. Quant à l'estampe, qui est d'un format un peu plus grand, & qui représente ce Maréchal de Logis aux prises avec les deux scélérats, elle nous a paru d'une composition intéressante, & gravée avec beaucoup de soin & d'effet.

TRAITÉ d'Anatomie comparée par Alexandre Mourou, Docteur en Médecine, &c. publié par son fils, Alexandre Mourou, Docteur en Médecine, Professeur, &c. Nouvelle Édition, corrigée & considérablement augmentée, avec des notes traduites de l'Anglois par M. Sue fils, Membre du Collège & de l'Académie Royale de Chirurgie, &c. in-12. Prix, 2 liv. br. ; 2 liv. 10 s. relié. A Paris, rue & hôtel Serpent.

On n'accusera point le Traducteur de cet Ouvrage, de ne pas entendre la matière dont il traite; ce qui arrive quelquefois. L'Ouvrage original, bon par lui même, a reçu un nouveau prix des augmentations qu'on vient d'y faire en le traduisant en François. Plusieurs Gens-de-Lettres y ont mis la main, comme l'annonce le Traducteur dans sa Préface.

Il est certain que l'Anatomie comparée doit répandre les plus grandes lumières sur l'art de guérir; & cet Ouvrage peut amuser encore ceux à qui il n'est pas utile, c'est-à-dire ceux qui ne font pas une étude de l'Anatomie.

Les Promenades de Clarisse, ou Principes de la Langue Française à l'usage des Dames, par M. Tournon, dixième Cahier. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande, n^o. 64; Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine; Mérigot, Libraire, vis-à-vis de l'Opéra & Bailly, Libraire, rue Saint Honoré, Barrière des Sergens.

Cet Ouvrage, qui joint à l'avantage de présenter avec clarté les Elémens de notre Langue, l'intérêt d'une action morale, se continue avec succès. Il mérite d'être distingué de ceux du même genre qui ont paru depuis dix ans.

NOUVELLES instructives Bibliographiques, Historiques & Critiques de Médecine, Chirurgie & Pharmacie; ou Recueil raisonné de tout ce qu'il importe d'apprendre chaque année pour être au courant des connoissances & à l'abri des erreurs relatives à l'Art de guérir, année 1786, Tome II, in-16. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.

C'est sans doute une idée heureuse que celle d'un Ouvrage destiné à nous faire part des heureuses découvertes qui se font journellement dans l'Art de guérir, & à nous prémunir contre les erreurs qui peuvent influer sur notre existence. Le plan nous en a paru bien tracé & bien exécuté. On voit que c'est l'Ouvrage d'un bon esprit, & d'un homme très-instruit de la matière qu'il traite. L'Auteur est quelquefois sévère dans ses jugemens, & par-là même bien des gens le trouveront injuste; mais tout Lecteur sensé se souviendra que c'est sur-tout dans ce genre qu'une fade complaisance seroit aussi coupable que dangereuse.

LA Muse Lyrique, ou Journal de Guitare, dédié à la Reine, par M. Porro, année complète 1785. Prix, 12 liv., & 18 liv. franc de port. A Paris, chez Mme Baillon, rue Neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu.

Ce Journal, dont il paroît deux Numéros détachés tous les 15 jours, est à sa seizième année, & se continue toujours avec succès,

Nouvelles Etrennes de Guitare, ou Choix des plus jolies Chansons nouvellement mises en Musique & mêlées de Pièces, terminées par une Sonate & des Observations sur la Guitare, par M. Porro; Œuvre cinquième de Guitare. Prix, 7 liv. 4 sols franc de port par la poste. A Paris, chez l'Auteur & Mme Baillon, Marchands de Musique, à l'adresse ci-dessus. Troisième année 1786. La Collection des trois années coûte 21 liv. franc de port.

NUMÉROS 14 à 20 des Feuilles de Terpsychore pour la Harpe & pour le Clavecin. Prix, 1 liv. 4 sols chaque. Abonnement, 30 liv. pour chaque Instrument, dont il paroît une Feuille tous les Lundis. On souscrit chez Cousineau père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies.

T A B L E.

<i>INSCRIPTION pour le Portrait de M. Molté,</i>	61	<i>Essai sur l'Amour,</i>	90
<i>Couplets,</i>	62	<i>Essai de Fables nouvelles,</i>	100
<i>Fin de l'Histoire des deux Jeneux Amies,</i>	64	<i>Observations sur les Obstacles qui s'opposent aux progrès de l'Anatomie,</i>	104
<i>Charade, Enigme & Logo-gryphe,</i>	89	<i>Comédie Française,</i>	109
		<i>Annonces & Naissances,</i>	113

A P P R O B A T I O N.

J'Mercuré de France, pour le Samedi 8 Avril 1786. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 7 Avril 1786. GUIDÉ

M E R C U R E
D E F R A N C E.

S A M E D I 1 5 A V R I L 1 7 8 6.

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

*FRAGMENT sur l'Influence du Physique
de l'Homme sur ses facultés intellectuelles.*

L A vie avec le sang circule dans nos veines :
Tel un ruisseau léger qui s'enfuit dans les plaines,
Divisant les trésors en différens canaux,
Porte aux prés altérés le tribut de ses eaux,
Des roseaux de ses bords nourrit l'ombre naissante,
Et, fécurant des fleurs la tige languissante,
Court abreuver des champs l'ingrate aridité,
Et répand la richesse & la fécondité.
Telle du frêle corps la liqueur vagabonde
Roule en mille canaux la pourpre de son onde ;
Des membres languissans ranimant la vigueur,

N^o. 15, 15 Avril 1785.

G

Nourrit leur embonpoint , colore leur fraîcheur ,
 Dans le cerveau brûlant fait naître la pensée ,
 S'enfuit , revient au cœur ; & sans cesse chassée ,
 Vers les extrémités coule rapidement ,
 Et par-tout dans son cours porte le sentiment.

De mon pouls inégal que la marche incertaine
 Introduise la fièvre en ma brûlante veine ,
 Mes esprits en désordre , errans , tumultueux ,
 Portent dans mon cerveau leur délire fougueux.
 Que d'un sang épaissi la pourpre rembrunie ,
 Des diverses humeurs détruisant l'harmonie ,
 Dans les vaisseaux gonflés circule lentement ,
 Le corps dans la langueur se traîne pesamment ;
 De l'esprit affaîsé la tardive pensée
 De nuages obscurs est toujours éclipée.
 Pourquoi faut-il qu'au corps le génie asservi ,
 De tous les maux du corps sans cesse poursuivi ,
 Du temps & des saisons éprouve l'inconstance ,
 D'un ciel sombre ou serein subisse l'influence ;
 Qu'un air vif & piquant excite ma gaité ,
 Anime mon esprit de sa vivacité ;
 Que du vent du midi les vapeurs accablantes
 Relâchant de mon corps les fibres languissantes ,
 De mes pesans esprits amortissent les feux ?
 O toi , Chantre divin des querelles des cieux !
 Toi qui , dans les transports d'une héroïque audace ,
 Du père des mortels as chanté la disgrâce ,
 Et les combats livrés dans les plaines des airs ,

Les délices d'Éden & l'horreur des enfers,
 Rarement t'agitoit le souffle d'Uranie ;
 Les étés desséchoient la fleur de ton génie.
 Tu n'avois plus en toi ce talent créateur
 Qui des cieux & d'Homère atteignoit la hauteur ;
 Le grand Homme rampoit ignoré sur la terre,
 Tantôt homme divin, tantôt mortel vulgaire.

(Par M. de la Valette.)

ACROSTICHE.

Nous engageons dorénavant les personnes qui s'occupent d'Acrostiches, à ne pas nommer dans les vers ce qui en fait le sujet. L'Acrostiche est une espèce d'Énigme, dont on doit trouver le mot en rassemblant les lettres qui commencent chaque vers. Le soin que nous désirons n'ajoute guère à la difficulté, & c'est une exactitude de plus.

I.

La mort n'a point frappé d'aussi chère victime ;
Mt plutôt que nos pleurs l'Odeur aura tari.
Offrant à ses vertus le tribut de l'estime,
Révéillé de respect pour ce Prince chéri,
On ne s'étonne point de l'ardeur qui l'anime :
Le plus beau sang couloit dans son cœur magnanime,
Ceux Héros l'inspiroient, Frédéric & Henri.

(Par M. le Marquis de Fulvy.)

G ij

I I,

LA terre, de sa gloire en tous lieux fut remplie,
 Et seul, en le perdant, son pays abattu
 O sa se plaindre au ciel de son trop de vertu.
 Peuples infortunés! déplorable patrie!
 O! combien votre sort auroit fait de jaloux!
 Lorsque pour deux sujets il a donné sa vie,
 Devenu Souverain, qu'auroit-il fait pour tous?

I I I,

LES Princes, endurcis par la grandeur altière,
 Ne content rarement la voix des malheureux.
 O sublime Brunswick! quel effort généreux!
 Pour sauver des mortels tu perdis la lumière,
 O bjet infortuné de la fureur des eaux!
 L'indigent orphelin en toi pleure son père,
 Dans toi l'Univers pleure & l'homme & le Héros.
 (Par M. H.....)

I V.

L'ODER est débordé; les peuples du rivage,
 En butte à ses fureurs, sous les flots vont périr;
 On frémit, le péril étonne le courage;
 Personne en ce danger n'ose les secourir....
 O d'un sublime cœur, noble mais triste usage!
 Népold.... il s'élançe.... il succombe à l'orage....
 Dieux! combien de vertus l'onde vient d'engloutir!
 (Par M. Traversier.)

V.

M e trépas dans nos cœurs te fait vivre à jamais ;
 M n mourant, tu fis taire & rougir l'Égoïsme.
 O Léopold ! reçois nos larmes, nos regrets :
 P our nous, quoique étranger, tout grand Homme
 est François.

O n admire en pleurant ton funeste héraïsme :
 M 'Oder de tes beaux jours éteignit le flambeau ;
 D ans ses flots tu trouvas ta gloire & ton tombeau.
 (Par un François.)

V I.

L ÉOPOLD à Francfort enseveli dans l'onde,
 M n sauvant des humains qu'engloutissent les flots ;
 O ffre aux cœurs généreux l'exemple d'un Héros,
 D ès du Trône placé pour le bonheur du monde.
 O ublions que de Mars il suivit les drapeaux :
 P a guerre dont il fit un noble apprentissage,
 D evoit moins que la paix illustrer son courage.
 (Par M. de C***, Officier de Canoniers.)

Acrostiche qu'on propose :

LOUIS GILLET.

Presque tous les Arts ont célébré l'action
 très-contue de ce brave Maréchal-des-Logis,
 qui, ayant eu le courage de délivrer une jeune
 fille de deux scélérats qui l'avoient attachée

nue à un arbre, eut encore la délicatesse de refuser sa main, tant parce qu'il s'estimeit trop vieux pour elle, que pour ne pas abuser de son titre de bienfaiteur.

Avis sur les derniers Bouts-rimés.

Dans les derniers *Bouts-rimés* proposés, il s'est glissé une faute qu'il faut rectifier. A la septième rime, au lieu de *Pandour*, il faut substituer *Tour*. Les personnes qui ont déjà envoyé, sont priées de revenir sur leur septième vers, & d'y rétablir cette nouvelle rime.

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Verrat*; celui de l'Énigme est *Soulur*; celui du Logogryphe est *Roi*, où l'on trouve *or*, *Io*.



 CHARADE.

ON se pique souvent faite de mon premier ;
 Piqué, souvent on chante mon dernier ;
 Mon tout souvent console un ingrat héritier.

(Par M. le M. de B...)

É N I G M E.

POUR n'avoir pas connu ce dont je suis capable ,
 Un Saint Homme commit un crime abominable ;
 Un Général fameux , chez les Juifs renommé ,
 Se vit sans tête un jour pour m'avoir trop aimé ;
 Croiriez-vous cependant , chose très véritable ,
 Le premier innocent , & le dernière coupable ?

(Par un Paysan d'Argenou.)

L O G O G R Y P H E.

JE suis fils de l'Amour ; la jeunesse est ma mère ;
 Mes parens m'ont permis le doux espoir de plaire :
 Le plaisir est mon but , & l'hymen mon tombeau ,
 Si son frère en ses mains ne remet son flambeau.
 Je n'ose me montrer aux jours de la sagesse ;
 Le ridicule alors puniroit ma foiblesse :
 Un sexe sans égards se plaît à m'afficher ;

G iv

L'autre met constamment ses soins à me cacher,
 J'offre peu de rapports : cinq pieds forment mon être ;
 En les décomposant, à vos yeux vont paroître
 Ce qui sur quelques fronts remplace les cheveux ;
 Un nom qu'on donne aux Rois ; ces enfans trop heu-
 reux,

Esclaves empressés de la charmante Hélène ;
 Ce qu'on voit à son doigt six jours de la semaine ;
 Dans les brefs du Saint-Père un mot toujours placé,
 Et qui dans nos discours n'est jamais prononcé ;
 Ce jeu que devant Troye inventa Palamède,
 Contre lequel les loix n'offrent qu'un vain remède ;
 Le synonyme ancien de cette passion
 Qui roit au camp des Grecs tant de division ;
 Deux notes de musique ; un grain qui dans l'Asie
 Des peuples malheureux soutient la triste vie.
 Voilà tous mes rapports. Ne vous offensez pas,
 Beau sexe, si toujours je vole sur vos pas :
 Ouvrage de vos yeux, de votre doux sourire,
 Ma place est dans les cœurs soumis à votre empire ;
 Malheur à tout mortel peu fait pour le plaisir,
 Qui, forcé d'admirer, ne peut plus me sentir !

{ Par M. D. R. M. A M. D. R. D. B.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

VOYAGE de M. de Mayer en Suisse en 1784, ou Tableau Historique, Civil, Politique & Physique de la Suisse. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Leroy, Libraire, rue S. Jacques, 1786. 2 vol. in-8°.

IL est des Ouvrages de Littérature très-innocens, sur lesquels la critique auroit tort de s'appesantir. Vous préférez Virgile à Homère, ou Shakespéare à Racine : à votre aise ; qu'importe ces opinions à la société ? Qu'après un siècle de jugemens, de phrases & de puerilités sur Racine & Corneille, sur Longin & Boileau, sur le goût & le sublime, on vous entretienne encore de ces nouveautés d'hier, afin que *l'univers* soit instruit de ce que pensent de ces lieux communs les gens d'esprit qui raisonnent sur le génie, personne n'a le droit de s'en plaindre ; autrement, le ridicule de ces graves discussions s'attacheroit à l'importance avec laquelle on les examineroit sévèrement ; mais cette tolérance devient outrée envers les Ouvrages où l'on juge les Nations. Elles ne peuvent rester indifférentes sur des Arrêts qui tendroient à leur enlever l'estime

G v

des autres peuples ; & quiconque se hafarde à les prononcer, doit prévoir que les gens instruits les vérifieront avant de leur attacher le sceau de l'opinion.

Peu de Voyageurs sont d'un âge & d'un caractère assez mûrs pour observer. Les Chardin, les Cook, les Pallas sont perdus au milieu d'une bibliothèque immense d'impostures débitées par des faiseurs d'Itinéraires. Autrefois, du moins, l'objet de ces relations étoit circonscrit ; on les mettoit en chansons, quelquefois très-gaies : aujourd'hui, chaque Voyage est une Encyclopédie : leurs Auteurs ne se promènent pas pour s'amuser, c'est pour imprimer à leur retour. Ont-ils traversé quelques villes, interrogé quelques postillons, visité quelques assemblées, ils deviennent les arbitres du sort de la contrée. Craignant de paroître secs, s'ils se bornoient à en décrire les productions, les sites, les édifices, dans leur chaise-de-poste, ils en caractérisent les mœurs & les Gouvernemens : d'un coup-d'œil ils pénètrent le bien ou le mal, apprécient les personnes, comme s'ils parloient de leurs condisciples ; les loix, les habitudes, le degré de génie, l'esprit général, rien ne leur échappe ; & des Lettrés si bien instruits, finissent toujours par donner des leçons au peuple qu'ils ont profondément étudié deux mois entiers. Tous les Journaux les louent, les Importans les citent, les Compilateurs les copient.

La plupart de ces Journaux de Voyage ont par conséquent dégénéré en satires impertinentes, ou en panégyriques enthousiastes, selon les préjugés, la patrie, les habitudes de l'Écrivain, qui ne devoit avoir ni préjugés, ni patrie, ni habitudes.

Les Lecteurs à qui le véritable état de la Suisse est familier, décideront si M. de Mayer a encouru ou non quelques-uns des précédens reproches. Plus facilement que d'autres, il a pu les prévenir, puisqu'il arrivoit à la suite de trente Voyageurs, éclairé de leurs lumières, averti de leurs erreurs, prêt à s'enrichir de leurs omissions. En Suisse même, on l'aura mis en garde contre ces relations précipitées, dont plus qu'un autre il seroit inexcusable d'avoir imité l'inconsidération.

C'est un contraste digne d'arrêter l'Observateur, que celui des Voyageurs Anglois & François dans leurs remarques sur la Suisse. Jamais la différence du Gouvernement, du caractère, des préventions des deux peuples, n'a été plus fortement exprimée. Entre les premiers, on a sur-tout distingué M. Coxe. Ses Lettres embrassent la Suisse sous tous ses rapports physiques & moraux; universalité qui, sans doute, a puissamment contribué au succès de cet Ouvrage. M. de Mayer réclame contre cette réputation, mais par des argumens peu concluans : M. Coxe, dit-il, étoit *inconnu*; certainement, le savant Auteur des *Découvertes des Russes*, &c.

n'étoit point inconnu en Suisse, où la Traduction de son Recueil avoit été réimprimée. *Il ignoroit l'Allemand & l'Italien.* M. Coxe, qui dans ce même Recueil a donné de très-longs extraits de Muller, ne l'a pas fait sans savoir l'Allemand ; mais il avoue le parler peu. Quant à l'Italien, il n'est d'usage en Suisse, que sur les frontières orientales. Enfin, M. de Mayer trouve M. Coxe trop passionné pour la liberté. Cependant, cet écrivain ne se passionne guères ; & d'ailleurs, où se trouveroit cet enthousiasme, si ce n'est dans le cœur d'un Anglois, écrivant sur le berceau de Guillaume Tell ? A plus juste titre, M. de Mayer pouvoit reprocher à M. Coxe des erreurs essentielles sur la législation, sur l'économie politique, sur le droit public, sur la statistique, sur les mœurs de la Suisse ; beaucoup d'assertions hasardées sur parole ; une sécheresse quelquefois rebutante, & un ton toujours didactique, soit qu'il analyse un Gouvernement, soit qu'il décrive sans les peindre les objets physiques les plus propres à ébranler l'imagination. Ces défauts, il est vrai, sont rachetés par l'esprit juste de l'Auteur, exercé en Angleterre même à étudier les formes Républicaines, & par son érudition : érudition indispensable, quoi qu'en dise M. de Mayer ; car où apprendre à connoître les Nations, si ce n'est dans leur Histoire ?

Cette imperfection du Voyage de Suisse le plus estimé, prouve de plus en plus que, pour

juger saine ment cette contrée , il faut recourir aux Écrivains indigènes , & les méditer. M. de Mayer semble avoir négligé cette précaution , en donnant trop de confiance à des apperçus , en décidant au-lieu de douter , & en jetant sur le papier le Journal de ses courses avec autant de rapidité qu'elles paroissent avoir été faites : je dois à l'estime que mérite l'Auteur , & à la Suisse même , à laquelle j'ai le bonheur d'appartenir , de justifier cette opinion , sans déguiser les parties recommandables de cet Ouvrage.

En mettant le pied en Suisse , l'Auteur s'annonce sujet d'une Monarchie & habitant de Paris : il tourne en dérision les loix somptuaires , & *trouve ridicule de bannir le luxe d'une ville commerçante*. Cette ville est Basle , qui , ainsi que Genève , ne subsistant en grande partie que du commerce d'économie , ne sauroit trop conserver à ses mœurs le caractère que prennent ses spéculations ; mais nous verrons ensuite que M. de Mayer a absolument méconnu le motif de ces réglemens qu'il a l'imprudence de décrier.

« La ville de Basle contient elle seule les » deux tiers de la population du canton ; » Basle a 14 mille habitans , & le canton entier 38 mille. Celui-ci a 28 lieues quarrées de 25 au degré , chacune desquelles , par conséquent , renferme environ 1400 habitans.

Les seuls Citoyens de la ville ont part aux charges , ce qui *défigure étrangement la démocratie*. Dans celle-ci , il faut qu'il y ait

» plus de Citoyens Magistrats que de Citoyens
 » simples particuliers. Saisissez certe nuance
 » qui vicie à Basse la démocratie, & marquez
 » sur vos tablettes : là , on n'est pas pleine-
 » ment libre. »

On ne le seroit pas davantage à Basse, d'après les idées de M. de Mayer, si les payfans même étoient admis aux Charges. Les Tribus rustiques jouiroient seulement des droits réservés aux Tribus urbaines, en participant à former le Souverain par représentation. Ce seroit toujours une aristocratie élective, & la démocratie consiste dans la réunion des pouvoirs aux mains de toute la Communauté qui se trouve à-la-fois le Souverain & le Gouvernement.

« Les déclamations ne feront point descen-
 » dre du ciel la liberté. En Suisse, le payfan
 » paye une dîme au Chef de la Magistrature,
 » des redevances au Bailli, un impôt pour
 » les fortifications, un autre pour les frais
 » de garde, un autre pour un fonds de dé-
 » pensés permanentes ou extraordinaires....
 » Le payfan est obligé, avant de se marier,
 » de présenter à l'Inspecteur des Milices,
 » son équipage de guerre; savoir, son habit
 » d'uniforme, un fusil, bayonnette, &c. &c.
 » Cette avance est évaluée à 144 livres, qui
 » seroient mieux employées à l'achat de deux
 » vaches & d'un cheval. »

Des déclamations ne feront pas sortir la liberté des lieux où elle s'est réfugiée. Il seroit très-commode de rencontrer une société cir-

ville exempte de toute espèce de charges publiques ; comme la chose est impossible , même dans les démocraties les plus absolues , le Citoyen acquitte sa dette à la liberté , en se soumettant à des contributions nécessaires & très-limitées , dont personne n'a le privilège d'être dispensé. En lisant le paragraphe ci-dessus , on jugera la Suisse écrasée d'impôts ; ce tableau romanesque manque absolument de fidélité. On paye au Souverain une dîme qui sert à acquitter les gages de l'Église & plusieurs dépenses publiques. Dans la plupart des Cantons , il n'existe pas d'autres redevances au Baillif. Les trois quarts de la Suisse n'ont point de fortifications ; ainsi le foible tribut qu'on perçoit dans quelques villes de garnison , n'est nullement général , les campagnes en sont exemptes. Le paysan seroit très-tôt d'échanger contre deux vaches & un cheval , le droit de se défendre lui-même , de ne jamais être écrasé par des Soldats , & d'avoir dans son arsenal domestique un sûr garant de la modération du Gouvernement.

« Voulez-vous quelques traits de plus au
 » portrait de cette liberté prônée dans l'in-
 » tention de faire une satire..... Il est difficile
 » au paysan de s'assembler. Dans les villages ,
 » il y a un Bailli ; à son défaut c'est un Subdé-
 » légué. Celui-ci espionne , fait des saignées ,
 » divise un sang trop vis. Et voilà cette liberté
 » superbe ! »

Superbe en effet , telle qu'elle existe. Pas

un village n'a de Baillis ni de Subdélégués, pas une loi ne défend au payfan de s'assembler. Le premier qui s'aviferoit de jouer le rôle d'espion, ne le joueroit sûrement pas deux fois. Quant aux *saignées* & au *sang trop vif*, je n'entends pas, je l'avoue, le sens de cette expression.

» Hormis Basle, Zurich & Schaffouse, il
 » y a en Suisse très-peu de ressources pour
 » les Négocians. »

Il y en a beaucoup davantage & même trop. Genève, Neufchâtel, Winterthour, Saint-Gall, Mulhouse, &c. &c. sont exclusivement des villes de commerce.

« Il faut des protecteurs aux petites Républiques; c'est une vérité aussi ancienne que le monde, & consacrée dans l'Histoire Générale des Nations. » (L'Auteur cite ensuite les protecteurs adoptés par les Suisses, ou plutôt les Puissances qui font aux Suisses l'honneur de les protéger.)

S'il est une vérité aussi ancienne que le monde, c'est qu'il ne faut de protecteurs ni aux grandes, ni aux petites Républiques. Les grandes se défendent par elles-mêmes, & les autres par leur petitesse. On n'a recours à la dangereuse ressource des protections que lorsqu'on peut craindre d'être envahi. Dix lignes plus bas, M. de Mayer nous rassure contre cette crainte. « Qu'est-ce qui tente les conquérans, dit-il? De l'or & des terres qui rendent de l'or. Il est impossible de pou-

« voir jamais établir des impôts un peu forts
 « en Suisse , qui puissent rembourser les frais
 « de conquête , & payer ceux de la garde des
 « pays. conquis. Une monarchie a un autre
 « régime que de petites Républiques. » M. de
 Mayer a pris les alliances du Corps Helvétique
 pour des protections.

De tous les districts de la Suisse , le Canton d'Appenzell est le plus digne de fixer les regards d'un vrai Philosophe. Là , se trouvent encore les mœurs Helvétiques sans alliage , la rusticité des manières avec l'intelligence la plus active & un jugement sain ; la force corporelle avec l'industrie ; le génie des Arts mécaniques & celui de l'agriculture ; toutes les vertus des peuples libres & pasteurs : simplicité , franchise , amour de l'égalité , tempérance. Là , sous une constitution à peu-près démocratique , la liberté a fixé le travail & l'aisance , a réparti le sol entre tous les Citoyens , écarté la richesse & l'indigence , sa compagne ; là , est rassemblée , au milieu des rochers presque inabordables & des glaces éternelles , une population qui surpasse celle des contrées les plus fertiles. Par lieue carrée , l'Appenzell compte 1700 habitans. Ni les riches plaines du Milanais ni le sol des Provinces-Unies ne présentent une pareille population ; elle sera encore plus considérable dans l'Appenzell , si l'on distrahit de son étendue les montagnes réservées aux pâturages d'été , & celles que les frimats ont rendues inaccessibles.